

Les écoles et universités membres du Projet Université de Rennes mettent en place un conseil d'appui scientifique et sanitaire



La mise en place de ce conseil auprès des chefs d'établissements du Projet Université de Rennes a pour objectif de disposer d'avis et recommandations, de s'assurer de la cohérence des mesures prises en termes de protocole sanitaire et de réaliser des actions communes. Il regroupe une représentante des conseillers-ère-s prévention des sept établissements, un groupe d'expert-e-s en épidémiologie, santé-environnement, psychologie sociale et virologie et les directrices des services santé des étudiant-e-s et de médecine préventive. Ces membres apportent, à travers un éclairage scientifique, médical et sanitaire, une aide à la décision pour structurer et harmoniser les consignes, les procédures et les pratiques au sein des établissements rennais tout en veillant au respect des spécificités de chaque structure.

« Les présidents et directeurs des sept Universités et Écoles membres du projet Université de Rennes ont souhaité réunir leur expertise pluridisciplinaire au sein d'un Conseil d'appui scientifique et sanitaire face à la diversité des consignes sanitaires à déployer par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en réponse à la crise sanitaire du Covid-19. La promotion de la santé et la mise en place d'une politique de prévention santé pour les étudiants et les personnels font également partie des axes stratégiques du Projet Université de Rennes », précise Laurent Chambaud, directeur de l'EHESP. Il ajoute « Cette instance, inédite en France, est créée afin de répondre au mieux et de manière coordonnée aux questions soulevées par l'accueil des étudiants, personnels et visiteurs dans les sept établissements rennais en contexte de crise sanitaire en vue d'un déploiement dès la prochaine rentrée universitaire. »

Ce conseil se réunira régulièrement pour aborder des problématiques d'ordre sanitaire et médical en vue de soumettre des préconisations communes et adaptables aux sept établissements.

09 juillet 2020